



Éléments synthétiques d'un premier échange de vues lors des rencontres de mai et juin 2015, à Bruxelles et Namur. Ces rencontres ont réuni des médiateurs scolaires issus de différentes institutions ainsi que d'autres professionnels intéressés par cette démarche

Les participants aux deux réunions ont relevé une série de thèmes, idées et questions qui peuvent être regroupés en 5 thématiques :

1

Définir, situer la médiation scolaire

- De l'importance de nommer la spécificité de la médiation en milieu scolaire, une pratique tellement singulière : entre distance et proximité... ;
- Les rôles différents entre les médiateurs et les autres fonctions « psycho-sociales » au sens larges, plus anciennes, parfois mieux définies ;
- L'idée que la médiation en tant que profession, développe, une « manière », un « style » et des modalités assez différentes des autres métiers : la médiation se différencie très fort de l'animation par exemple, ou de la visée d'un objectif... elle installe un espace d'entre-deux, de neutralité, ouvre des espaces de paroles,... ;
- Le thème du « lien » et de la médiation comme « création de lien » est développé ;
- Ne pourrait-on pas considérer la médiation scolaire comme institutionnelle au sens large, tellement le « scolaire » touche et englobe même tout les aspects de la société ;

2

La médiation scolaire en tant qu'un dispositif¹ parmi d'autres

- La multiplication des services et des types d'interventions avec parfois des soucis du point de vue de l'efficacité, et lié plus spécifiquement au problème de cette multiplication parfois peu coordonnée (« qui fait quoi, quelles sont les limites,... ») ;
- Le questionnement des parents en regard de la multiplicité des intervenants (avec l'impression évoquée parfois d'une sorte de « guerre des *chapelles* »)

¹ d'après les travaux d'Anne Barrère dans *Les établissements scolaires à l'heure des « dispositifs », 2013*

ou paroisses »);

- La question plus générale et récurrente de la coordination des interventions ;
- La question de l'action en « deuxième ligne » et de l'articulation avec les centre PMS par exemple est discuté ;
- La différenciation des publics visés, ainsi que des institutions et de leur histoire spécifique (l'historique de l'asbl Bravvo, par ex., est rappelé dans les grandes lignes) ;
- La question (plutôt relevée comme problématique) du contrôle (étatique, pouvoir publique) de l'obligation scolaire qui se ferait par le biais, l'utilisation (l'instrumentalisation ?) des différents services de médiation ;

3 La médiation scolaire au sein de l'Institution

- Le thème du décrochage scolaire et ses complexités : motivation, envie d'aller à l'école, désir, etc ... ;
- Des questions se posent quant à l'existence, la nécessité d'objectifs, de visées, ou pas, en médiation : débat sur la « prévention de... »... et la « lutte contre... » par exemple ;
- La thématique de la médiation « curative » (au cœur du conflit) aux cotés de processus de médiation plus « préventif » est évoqué ;
- La question de la contrainte et de la liberté des consentements en médiation est évoqué ;

4 Situer le médiateur scolaire comme agent, acteur et auteur de son métier

- Une question est développée relative aux différents phénomènes que nous observons depuis notre place privilégiée de tiers présent : que fait-on de ce qu'on voit et entend ?
- Le thème des dysfonctionnements généraux est évoqué, ceux qui dépassent le cadre de l'école, mais qui ont des répercussions importantes sur l'école ; la question du travail de ces questions depuis notre place et des « relais » possible est aussi évoquée ;
- L'idée que, bien plus que le processus en tant que tel, la

« posture » du médiateur est centrale et essentielle : en effet les cultures d'école peuvent être considérées comme tellement différentes, qu'il s'agit pour le médiateur d'adopter une attitude très adaptée et « ad hoc » en chaque lieu particulier ;

- De la distinction entre les logiques de médiation au sens large et les postures du médiateur en situation particulière (exemple de « l'écoute ») ;
- Des exemples concrets et vécus liés au secret professionnel et à son respect parfois en tension avec les pratiques de l'école ;
- La question de la relative solitude du métier est évoquée, ainsi que d'un certain désespoir pouvant naître d'une pratique encore assez peu reconnue, mais aussi, de ce constat peut naître une réflexion collective qui aurait des effets déontologiques indéniables et féconds ;
- La question des différents statuts est discutée (contractuels, chargés de mission, ...) ;
- L'investissement lié à cette association pourrait être une crainte pour certains, et donc il est utile sans doute de souligner que cet investissement peut, bien sûr, être à géométrie variable, fluctuant et selon les rythmes propres et les possibilités de chacun, et cela même s'il faut reconnaître que l'administration basique d'une telle association demande quand même un certain boulot, il vaut mieux le reconnaître à l'avance ;
- L'idée de s'inspirer pour nos méthodes, échanges et discussions, de la pratique de médiation : c'est-à-dire de se centrer et /ou de partir de nos besoins / intérêts / aspirations / valeurs ;
- De l'importance et des tensions qu'amènent la pluralité des pratiques de médiation : ne serait-il pas opportun de développer un langage plus ou moins commun ; créer, non des doctrines ou des principes incontournables, mais des repères communs, sans aller vers l'homogénéisation à outrance ;
- La multiplicité des sollicitations que nous recevons dans les écoles, ouvrent une multitude de questions : l'idée

5 Modalités d'échanges et de construction de contenus au sein de l'association

est de ne pas répondre trop vite, ni figer, ni fixer... mais que les questions restent le plus ouvertes possibles, et qu'elles nous permettent de frotter ensemble nos interrogations : voilà une des fécondités intéressante du collectif associatif envisagé ;

- La discussion ouverte sur les pistes pour l'objet social de l'association, et aussi : envisager des étapes concrètes, les aspects précis du cadre, du statut, envisager de nommer au mieux nos visions, nos rêves, réfléchir à la question de l'accueil, de la confidentialité, des sécurités diverses et des différents niveaux participatifs (membres adhérents, effectifs, d'honneur, sympathisants, etc.) ;
- Réflexions diverses sur les différents contenus de travail potentialisés par la future association professionnelle ;

Rapporteur,
Fabian Debrier,
juin 2015